



Conseil municipal du 27/08/18

« essentiel »

► Recrutement d'un Agent à l'Ecole...

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent suite l'accroissement de travail de l'institutrice avec 4 niveaux CE1/CE2/CM1/CM2...

Un Agent temporaire pour la période 3/09/18 au 5/07/19.

► Défense communale extérieure contre l'incendie (DCEI)...

Une réforme pour le contrôle des PEI (Poteau Incendie) transféré aux communes, c'est-à-dire, résultats sur les débits, la pression et anomalies. La création et la suppression de PEI, entretien, etc.

Tenir à jour la base de données, créer un schéma communal. Analyser la couverture des risques....

Le maire doit prendre un arrêté sur ces contrôles, sur la méthode choisie Régie, entreprises, etc.

Nous avons décidé de confier nos contrôles à l'APAVE, et nous avons choisi la périodicité maximale fixée à 3 ans.

Nous avons 16 PEI, le coût du contrôle est de 400€, plus à notre charge, les pièces à changer, les réparations....

Sans compter les changements de PEI. Puisque à chaque nouvelle réglementation il y a des modèles de PEI condamnés.

Depuis le 1^{er} juillet les nouvelles règles sur le dimensionnement des ressources en eau (distance, diamètre, capacité d'utilisation en 1 heure ou 2 heures) suivant le type d'habitation (surface, isolée, etc.).

► Tarif de la salle Polyvalente à partir du 1^{er} janvier 2019...

Une salle qui revient à la commune de plus en plus chère à entretenir avec

les charges de fonctionnement qui s'élèvent à 32 342€ pour l'année 2017.

Les hausses successives du gaz et de l'électricité, les contrôles divers, nous tendons le dos pour 2019.

Nous avons en moyenne 20 locations à l'année dont 10 aux associations communales qui l'ont gratuite.

Un prix relativement bas pour les administrés 350€ et 400€ pour l'extérieur. Sauf que nous avons eu des désagréments avec des locations maquillées pour gagner 50€.

Le conseil municipal décide donc de louer la salle à 500€ pour tout le monde. Les associations utilisant la cuisine régulièrement s'acquitteront d'une somme forfaitaire de 50€ par prestation.

La caution pour la location est fixée à 500€

► Election des membres de la commission d'appel d'offres...

Titulaires...

M. MANZONI Fernand

M. FAUST Frédéric

Mme SEGOUAT Dominique

Suppléants...

Mme MICHEL Sandrine

Mme THOMAS Rebecca

M TIBERI Eric

► Travaux complémentaires de plantation et régénération en forêt... l'ONF va procéder à des travaux parcelle 7a2 pour un montant de 2 975,50€ HT avec fourniture et pose de protections individuelles par gaines contre le gibier.

Le montant de ces travaux d'investissement seront prévus au BP 2019.

► Vente de trois parcelles d'un terrain cadastré AC 534 aboutissant sur le chemin de Crusnes...

La parcelle AC 534 comprend le stade et les abords. deux particuliers nous ont sollicité pour prendre possession de parcelles attenante à leur propriété.

Superficie à cadastrer 750m² - 600m² - 162,50 m²... Le prix du m² est fixé par le conseil à 15€ TTC plus les frais d'arpentage et notaire.

► **Création d'une voie verte à partir de l'ancienne ligne de chemin de fer...**

Dans le cadre de la cession par RFF (Réseaux Ferrés de France) de la ligne 220 000 et du projet intercommunal de création d'une voie verte dans la continuité de celle de Briey à Tucquegnieux, l'intercommunalité voudrait connaître notre position (rapidement) quant à l'achat de nos parcelles traversées par cette ligne....

Sept parcelles de la forêt sont concernées pour une superficie de 48 026 m² et une somme de 17 769,62€.

Nous avons écrit le 15 juin à l'intercommunalité pour savoir comment va se faire la passation de ce bien, sécurité, pouvoir de police, entretien de la voie et des ouvrages.

Nous sommes d'accord sur le principe, mais pas question que la municipalité se mette encore sur les bras un entretien en forêt, et la sécurité.

Nous ne pouvons délibérer nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

► **Motion...**

Le Conseil Municipal a voté la motion de soutien concernant le maintien de la maternité de Mont-Saint-Martin.

► **Des nouvelles de l'Etat...**

Dans le cadre de la DTER équipement des territoires ruraux, nous venons d'obtenir l'agrément de réaliser les travaux, en Mairie et sur la RD57.



Un taux de subventions de 40% et 7 000€ du département... On croit rêver. Pourtant le Préfet nous dit que ces crédits n'ont jamais été aussi élevés ? Il vient d'arriver ! D'où ?

Il vient de prendre un arrêté interdisant le lâcher des lanternes volantes, dites également lanternes célestes ou thaïlandaises. De quoi

nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Dernière nouvelles, les préfets vont toucher des primes sur les économies réalisées

► **Crottopolis...**

Comme les enfants, les chiens sont le miroir d'une société.

Dans la dégringolade de toutes les valeurs beaucoup d'adultes renoncent à élever leurs enfants et leur chien. Faire des menaces par écrit à une personne, et les faire déposer dans sa boîte à lettres, à 21 heures. Vous ne lisez pas les « infomairie », les caméras enregistrent de jour comme de nuit les voitures, les piétons, les bicyclettes et même les insectes.



Laisse-tomber Médor,ton patron va casquer une amende 35€. Une plainte est déposée au commissariat de Villerupt.

► **L'énigme du vandalisme contre les biens publics locaux...**

Il y a tant de choses à dire sur une mairie que bien des fois, nous ne savons pas par quoi débiter. J'évoque ce jour le vandalisme que j'ai constaté sur le matériel, voire sur les biens publics locaux.

- A l'école, un banc, jeté plié, bref foutu.
- Aux vestiaires du stade, un poteau de soutien de l'avancée du toit arraché.
- Un aisselier (jambe de force) arraché.
- Un chéneau arraché (2^{ème} fois).
- Filet du city stade, découpé.

► **Vitesse excessive dans la traversée d'Errouville, impossible de relever les plaques....** Nous avons signalé :

La BMW bleue série 3. La Twingo grise avec le disque (A) et l'Opel Zafira grise. Ces bolides passent à plus de 100km/h. Si vous possédez ce type de véhicule, pour ne pas confondre, levez le pied

....Vous êtes ciblés par la Police...